



CARNET D'HISTOIRE

N° 7. Mai 2025



Sommaire :

Page 2 : éditorial, conseil de lecture.

Page 3 : un premier siècle d'école à Noailles (1845-1945).

Dans ce septième carnet, nous vous proposons de découvrir la longue histoire de l'enseignement à Noailles en lisant (ou en relisant) l'article que Jean Claude Sauvage a rédigé pour le tome 138 du bulletin de La Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze paru en 2016.

Des débuts hésitants et chaotiques de nos écoles à la construction successive des deux bâtiments d'école, des heures tragiques aux souvenirs cocasses, vous en découvrirez l'histoire, les histoires dont les plus anciens peut être se souviendront ...

En complément à l'article de J C Sauvage.

Au cours de la rédaction de ce bulletin, Monsieur Michel Larrieu nous a procuré un article paru dans "L'album journal de la Corrèze" du jeudi 4 juin 1835 relatif à la nécrologie du Comte Louis Joseph Alexis de Noailles décédé le 14 mai 1835. Dans cet article on peut lire :

"Il a versé les bienfaits, à pleines mains, sur la commune de Noailles. Ici, par ses soins et à ses frais, s'élève un vaste édifice destiné à répandre gratuitement l'instruction parmi les jeunes filles de la commune, sous la direction de quatre Soeurs de la Providence. Là, est construit à ses frais un autre édifice où l'instruction est donnée gratis aux jeunes garçons par trois frères de l'ordre des (peu lisible, probablement les « marianistes », congrégation créée à cet effet en 1817 à Bordeaux). Il avait pris le soin d'assurer aux maîtresses et aux maîtres de ces deux établissements une pension qui leur est exactement payée".

Il semble donc qu'une école de garçons ait été créée comme celle des Sœurs de La Providence pour les jeunes filles. C'est un élément nouveau. Même l'abbé Marret, fin connaisseur de la commune et de son passé religieux, n'en fait nulle part mention. Et cette découverte pose deux questions :

- Où était situé le bâtiment de l'école de garçons ?
- Combien de temps cette enseignement a-t-il duré à Noailles et quand et pourquoi a-t-il pris fin ?

Quelques recherches à poursuivre pour la commission patrimoine qui ne manquera pas de vous en communiquer les résultats.

Conseils de lecture.

Après avoir mené des fouilles dans les grottes de Lamouroux en 2002, Marion Liboutet, archéologue et chercheuse associée au CNRS, s'est consacrée à l'été 2022 à l'étude des grottes de Mourajoux. Recherches périlleuses puisqu'il a fallu que toute son équipe s'encorde pour escalader la falaise sécurisée par un groupe de spéléologue mais recherches fructueuses à plus d'un point puisque ces cavités presque inaccessibles ont été préservées des « visites intempestives » et ont donc conservé bien des indices de leur longue histoire qui remonte au moins à la période médiévale (milieu du 12ème siècle).

Les comptes rendus de ces fouilles sont à lire :

- dans le numéro 173 de la revue « L'Archéologue » paru en début d'année.
- Dans le tome 146 du bulletin de la La Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze de 2024.



Mourajoux, Noailles, Corrèze. Site troglodytique médiéval. Rapport d'opération de sondages programmée 2021, UMR6298 Artheis, ArchéA, Ministère de la Culture, 2022

UN PREMIER SIECLE D'ECOLE A NOAILLES (1845-1945)

AVANT PROPOS

L'histoire de l'école de Noailles n'est sans doute pas très différente de celle de l'école de bien d'autres communes de France. Et pourtant, elle est exemplaire par plusieurs aspects : tout d'abord le véritable acharnement avec lequel le conseil municipal, dans une commune rurale qui n'était pas riche, s'est employé pendant une grande partie du XIXème siècle à doter la Commune d'une école convenable pour les filles et pour les garçons. Ensuite le modernisme et l'ouverture qui ont marqué l'entre deux guerres et qui se sont poursuivis bien après, d'abord sous l'impulsion de Monsieur et Madame Teindas puis de leurs successeurs. Enfin, la tragédie de 1944 qui a inscrit l'école de Noailles dans l'histoire.

Je me suis appuyé pour rédiger cette étude sur plusieurs éléments, sans que pour autant ces sources puissent prétendre à l'exhaustivité. Tout d'abord la collection du journal scolaire « des grottes aux abîmes » édité sous la direction du « Maître d'école » entre 1970 et 1986, Monsieur Bouygues. Celui-ci s'est livré à un travail considérable de recherche dans les registres de la Mairie pour retracer entre autres la genèse de l'école au XIXème siècle, s'inscrivant ainsi brillamment dans la tradition pédagogique de l'entre deux guerres. Ensuite, un ouvrage de Georges Teindas, « éclats de mémoire d'un petit Corrèzien ». Georges Teindas est le fils des enseignants de Noailles entre 1921 et 1934 et y a donc été élève. Enfin, j'ai utilisé les souvenirs de ce que racontait mon père, élève à Noailles à la même époque, et qui recoupe bien sûr, quelquefois de façon émouvante, ce que relate Georges Teindas. J'ai enfin emprunté quelques éléments et pu effectuer quelques recoupements avec l'étude sur l'histoire de Noailles réalisée par Madame Anne Marie Diebolt en 2010. Ces sources ont été complétées ponctuellement d'autres éléments divers.

J'ai avant tout cherché dans ces quelques pages à retracer la place et le rôle de l'école dans la Commune, plutôt que de m'appesantir en détail sur le fonctionnement de l'établissement lui-même, qui, au fil des circulaires du Ministère de l'Instruction Publique puis de l'Education Nationale, doit être à peu près identique à celui de toutes les écoles de France. Car c'est là sans doute le point le plus marquant : cette véritable osmose entre la Commune et son école, qui aura marqué plusieurs générations.

J. C. Sauvage

Décembre 2016



*Les dépendances du château, où est apparue la toute première école à Noailles
(photo de l'auteur)*

Les origines :

En 1819, un petit groupe d'habitants de noailles formule une plainte contre le comte alexis de noailles qui venait de faire réaliser quelques travaux sur la place qui est devant le château, place où se situe aujourd'hui le monument aux morts, mais qui à l'époque constituait le foirail de la commune. Avec diverses péripéties, l'affaire traîne jusqu'en 1826, date à laquelle le conseil municipal autorise finalement le comte de noailles à s'approprier une bande de terrain entre sa propriété et le foirail. Tout cela ne serait qu'anecdotique si l'on n'apprenait au passage que le comte « vient de faire à ses frais la fondation d'un hospice pour le soulagement des pauvres, où il appelle deux sœurs hospitalières ». Et nous verrons plus loin que le comte de noailles a également créé à cette époque (sans doute en 1827), et toujours à ses frais, une école de filles tenue par quatre dames religieuses dans ces bâtiments que l'on appelle aujourd'hui les dépendances du château et qui jouxtent effectivement l'ancien foirail. C'est donc probablement à cette époque que remonte la première apparition d'une école dans la commune.

Apparition de l'école communale :

L'apparition de la véritable école communale de noailles résulte de la loi guizot de 1833, sous la monarchie de juillet. Depuis la fin de l'ancien régime, l'enseignement public se trouvait de fait délaissé par l'état et remis à l'initiative des communes. Une législation daunou de 1795 prolongée par une loi de mai 1802 instituait une école par canton en laissant l'école primaire publique à la charge des communes et au contrôle des notabilités locales. La loi guizot apportait deux principes novateurs : la liberté d'enseignement, au titre de laquelle tout individu pourvu d'un brevet de capacité et d'un certificat de moralité pouvait enseigner, et l'organisation d'un enseignement primaire public : chaque département doit entretenir une école normale d'instituteurs pour la formation des maîtres et chaque commune de plus de 500 habitants est tenue d'entretenir une école primaire

et un instituteur. Il est mis en place dans chaque commune un comité local de surveillance, qui comprendra le maire ou l'un de ses adjoints, un ministre de chacun des cultes reconnus par l'État ainsi que « plusieurs habitants notables désignés par le comité d'arrondissement ». Il s'agissait là d'un enseignement réservé aux garçons, et l'enseignement était payant.

En application scrupuleuse de cette loi, on trouve un compte rendu de conseil municipal du 13 octobre 1845 (cela avait pris du temps !) où il est indiqué que le sous préfet de Brive informe le maire de Noailles de la nomination par le comité d'arrondissement du comité local d'instruction primaire de la commune de Noailles. Ce comité comprenait : le maire, Pierre Sol, le curé, l'abbé Taguet, membres de droit, et trois habitants de la commune : Antoine Lajoinie, notaire, Raymond Sol et Jean Baptiste Peyrebrune, propriétaires. Bien sûr, ainsi que l'y invitait le sous préfet, le conseil municipal se réunissait à nouveau le 2 novembre 1845 pour nommer un instituteur communal. C'est la candidature de Joseph Vinsot qui fut retenue. Joseph Vinsot, déjà instituteur, avait présenté un brevet de capacité délivré à Tulle le 5 novembre 1831 et deux certificats de moralité délivrés par les maires de Saint Cirgue la Loutre et de Marcillac la Croze.

Hélas ! Ce premier départ fut un échec. Le 13 décembre 1846, le maire informait le comité local de la démission de Joseph Vinsot, désireux de quitter ses fonctions aux motifs qu'il n'avait pas assez d'occupation et que les parents négligeaient de payer sa rétribution mensuelle, pour rechercher un poste plus avantageux. Mais le maire précise qu'il y a assez d'enfants en âge scolaire à Noailles, allant en classe à l'heure prévue, mais souvent pour y attendre une heure ou plus l'arrivée du maître. Il indique avoir reçu beaucoup de plaintes à ce sujet. Après délibération, le comité décide à l'unanimité d'accepter la démission de Joseph Vinsot, et l'autorise à « quitter la commune pour aller ailleurs ». Mais l'affaire ne s'arrête pas là : Joseph Vinsot, après sa démission, réclame à la commune « le traitement des trois derniers mois qu'il a jugé à propos de passer à Noailles quoiqu'il n'eût pas d'élèves à instruire ». Le comité décide à l'unanimité de refuser et regarde sa demande comme « souverainement ridicule ». Il transmet cet avis au sous préfet, à qui il revient de trancher en dernier ressort.

Ce n'est que le 20 novembre 1847 que le comité, dont les membres sont les mêmes depuis l'origine, retient la candidature de Jean Baptiste Laroche au poste d'instituteur de Noailles. Cette position est adoptée en conseil municipal le 5 décembre suivant. Ce choix devait s'avérer beaucoup plus heureux.

L'ECOLE S'AFFIRME (1847-1921)

C'est au cours de cette longue période, de la seconde République à la troisième en passant par l'empire, que l'école de Noailles construit son identité et affirme sa place dans la commune.

Comment fonctionnait-elle ?

Le budget communal consacré à l'école, préparé en 1849 pour l'année 1850 (séance du conseil municipal du 29 mai), nous donne des indications sur le fonctionnement général : L'instituteur recevait un traitement fixe de la commune, fixé à 200 francs pour 1850. Il s'y ajoutait une rétribution mensuelle accordée à l'instituteur, fixée à 2 francs pour ceux des élèves qui reçoivent des leçons d'écriture, et à 1,50 franc pour les autres (s'agissait-il des plus jeunes ?). Les élèves indigents étaient admis gratuitement à l'école. La liste en était fixée par le conseil municipal. Ils étaient 8 en 1850. Enfin, les frais de logement de l'instituteur, pris en charge par la commune, s'élevaient à 120 francs. La loi Falloux de 1850 imposait à l'enseignant un uniforme (une redingote avec palmes et boutons dorés) et lui interdisait moustache et barbe. On voit qu'il n'est pas encore question d'enseignantes...

Cette même année, une inspection de l'école par le comité local (qualifiée de « sérieuse » dans le registre !) marque une situation satisfaisante : progrès des élèves, aptitude et zèle de l'instituteur, bonne conduite générale. Un regret : le mobilier est insuffisant, et le comité demande un secours au département. L'inventaire fait en 1852 dudit mobilier montre effectivement combien il est modeste : quatre tables données par Monsieur le Comte de Noailles, cinq bancs et quatre chaises, une estrade et un tableau noir, une collection de tableaux de lecture, deux cartes géographiques, un

poêle avec tuyau (ouf !) une sonnette, et ... un Christ. Le tout évalué à 130 francs, payés par la commune pour 50 francs et par le département pour 80 francs.

5

Nous n'avons que très peu d'indications sur ce que fut le quotidien de l'école tout au long du XIX^{ème} siècle. Il est pourtant possible d'en saisir quelques traits :

En 1866, le conseil municipal choisit pour secrétaire de Mairie Monsieur Delterme, instituteur primaire, qui en faisait fonction depuis la rentrée 1865, avec un traitement annuel de 50 francs. Etait-il le premier instituteur à remplir la fonction ? Toujours est-il que cette tradition s'est établie pour plus d'un siècle, comme d'ailleurs dans bien d'autres petites communes de France.

En 1870, le mobilier de l'école est dans un grand délabrement, et il est ouvert un crédit pour l'achat d'un tableau noir et la réparation du mobilier.

En 1872, il est question du renouvellement du bail d'une maison servant de salle d'école et de logement à l'instituteur. Le propriétaire en était Monsieur Guary, qui fut maire de Noailles de 1878 à 1884, année de son décès. Ce bail avait expiré le 31 décembre 1871, et il se trouve renouvelé pour dix ans au prix de 120 francs par an (à comparer avec le loyer de l'école de fille que l'on verra un peu plus loin). De quelle maison s'agissait-il ? Peut-être bien de la belle maison qui se trouve au Chapelier, que le père de l'auteur appelait encore « chez Sennac », du nom de monsieur et madame Sennac qui enseignèrent à Noailles de 1887 à 1911.

Par ailleurs, on notera que si le premier bail avait été aussi conclu pour dix ans, il aurait été établi en 1861, c'est-à-dire à peu près au moment où l'ancien presbytère, où était l'école au début, était définitivement déclaré irréparable, ce qui serait cohérent,



*La cave de l'ancienne école.
(photo « des grottes aux abîmes » N° 184*

En 1883, l'inventaire du matériel montre l'évolution depuis l'origine, même si aujourd'hui tout cela nous paraît bien modeste : huit tables, dont deux en bon état et six presque hors d'usage, deux bancs, dont l'un cassé « par le milieu », et cinq bancs pour l'église (?), une estrade trop petite avec pupitre en mauvais état, un tableau noir de deux mètres carrés environ, dix tableaux pédagogiques, deux cartes murales, l'une de France, l'autre d'Europe, une mappemonde, un poêle en mauvais état (les tuyaux sont hors service, on espère que ce ne sont pas ceux déjà recensés en 1852), enfin un buste de la République en bronze, tout neuf, donné par la Commune à l'occasion du 14 juillet 1883. S'y ajoutent des archives : registres matricules depuis 1859, registres d'abonnement, registres d'appel, et bulletins de l'Instruction primaire depuis 1878, année de la création dudit bulletin. On trouve également cet année là un inventaire du mobilier personnel de l'instituteur, ce qui indique que sans doute celui-ci était logé dans un logement équipé, puisqu'on y trouve non seulement des meubles d'usage courant mais aussi une modeste batterie de cuisine et du matériel de couchage, le tout dans un état très médiocre..

En 1884, la Commune rembourse 60 francs à l'instituteur, Monsieur Berthet, pour couvrir les frais de chauffage et de balayage des classes, dont il devait donc s'occuper.

En 1887, le conseil municipal émet le vœu que l'instituteur et l'institutrice établissent une école à mi-temps, de 10 heures du matin à trois heures de l'après midi, pour permettre aux enfants d'aider leur famille, matin et soir, pour la garde des bestiaux.

Tout ceci a dû évoluer par étapes sans que nous n'ayons de précisions à cet égard. Seule certitude : les lois Ferry de 1884 ont introduit la gratuité de l'enseignement.

Au départ, l'école a dû être implantée dans l'ancien presbytère, c'est-à-dire non l'actuel, construit en 1843 si l'on en croit la date gravée au dessus de l'entrée est, mais celui dont il ne subsiste que la cave, que l'on peut encore voir en bordure du même terrain côté nord. Ce n'était pas à l'époque un bâtiment très ancien, puisqu'une note de l'abbé Galet curé de Noailles figurant curieusement dans le registre d'état civil relate la pose de sa première pierre le 16 décembre 1785.

Tout commence avec une lettre du sous préfet de Brive adressée au maire de la Commune, et étudiée en conseil le 13 août 1854. Le sous préfet y engage le conseil municipal « à délibérer sur les moyens à employer pour s'approprier une maison d'école, soit par la réparation de l'ancien presbytère, soit par une nouvelle construction ». Le conseil, après délibération, décide de faire réparer l'ancien presbytère.

Décision qui mit du temps à être suivie d'effets, car six ans après, le 10 mai 1860, le maire rappelle à son conseil et aux douze citoyens les plus imposés de la Commune qu'il est « d'utilité publique d'empêcher les murs de tomber en ruines, et de conserver la cave et le bûcher du presbytère ». Le conseil vote un crédit de mille francs, à prélever sur quatre ans. Mais compte tenu de l'urgence, cette somme sera soit autofinancée par la Commune, soit empruntée à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Un an plus tard, il y a de plus en plus d'urgence. Au conseil du 26 mai 1861, le Maire expose que l'ancien presbytère est en train de crouler et que « déjà une petite partie l'a fait ». Il propose de voter mille francs de plus pour le projet suivant : conservation de la cave, une chambre pour la Commune, une belle salle d'école et un véritable logement pour l'instituteur. Le conseil accepte la proposition, le total devant être prélevé sur cinq ans à raison de quatre cent francs par an, à partir de 1862. Un devis sera adressé au préfet, avec une demande de subvention. Par souci d'économie, il ne sera pas question de plafonner ni l'appartement, ni la salle de classe, ni la salle de mairie, ni de faire « des peintures en dedans, souvent inutiles et très coûteuses ».

En décembre 1862, il ne s'est toujours rien passé. Le Sous Préfet est venu à Noailles pour constater l'état du bâtiment, et en a souligné le caractère dangereux pour le public. Le conseil du 21 décembre vote un crédit de six cent francs, sur les fonds de la Commune, auxquels s'ajoutent deux cent francs d'imposition extraordinaire et une subvention de cent quatre vingt dix huit francs promise par le Sous Préfet. Les travaux seront faits à l'économie, mais cependant « pas faits en apprentis » et la couverture moitié en « taille plate (?) » existante et moitié en ardoises. Un devis avait dû être demandé à un entrepreneur appelé Bertou, puisque le conseil l'approuve sous réserve de quelques modifications résultant de la délibération.

Et presque deux ans plus tard, les choses en sont encore apparemment au même point : le conseil du 18 septembre 1864 reprend la décision déjà prise, avec demande d'une subvention de deux cent francs. L'accent est mis sur l'urgence de mettre à l'abri la cave du curé. Une mention intéressante justifie ces retards successifs : il semble que depuis plusieurs années les orages, avec souvent de la grêle, aient été particulièrement violents, à tel point que les habitants de Noailles n'aient pas encore pu réparer les pertes et les dégâts subis. Il avait déjà été évoqué lors d'une séance précédente la grêle de 1859, particulièrement destructrice pour les vignes dans une Commune où celles-ci constituaient à l'époque une ressource importante. Cette fois, il est question d'un montant global de huit cent francs d'après un devis dressé par Antoine Plas, charpentier au bourg de Nespouls.

*De nos jours, l'escalier vers la
vieille cave.*

(photo de l'auteur)



7

C'est enfin au conseil du 2 avril 1865 que les opérations s'engagent vraiment, avec le choix d'un architecte, Monsieur Viagemont, qui percevra quarante francs, et la désignation explicite du Maire et de deux conseillers pour surveiller les travaux. Hélas, le 17 décembre de la même année, on constate que les crédits disponibles, soit huit cent francs au total, sont insuffisants pour faire reconstruire le bâtiment. Il est donc décidé de le démolir, de mettre la cave à l'abri, et de construire un bûcher derrière le presbytère avec les matériaux de récupération. Les lieux sont encore aujourd'hui dans l'état résultant de cette décision.

Mais la question de l'implantation de l'école restait posée : le dossier prend un nouveau départ au conseil du 25 novembre 1866, qui décide de rechercher un terrain pour construire un bâtiment neuf. Le Maire et les conseillers décident séance tenante de faire le tour du Bourg pour trouver ensemble un emplacement propice. L'un propose un terrain en bordure de la place centrale (sans doute le côté sud), mais cette idée est rejetée au motif que les foires pourraient reprendre (ce qui prouve qu'elles avaient disparu à cette époque). Finalement, après avoir examiné diverses hypothèses, le conseil retient deux possibilités, toutes deux situées au lieudit « Labane » : un jardin sur lequel se trouvent deux mauvaises maisons couvertes en chaume appartenant à Monsieur Bigeat, buraliste, ou une terre située à côté, bordée par deux chemins, appartenant à la veuve Serre du Chapelier. Le conseil unanime vote l'achat de l'un de ces deux terrains, qui sera payé sur les fonds disponibles. La construction elle-même serait financée par le produit de la vente de biens communaux (chemins abandonnés, parties de chemin hors de l'alignement...) complété par une souscription volontaire. Dès lors, les choses évoluent : si en novembre 1867 la cession du terrain retenu, celui appartenant à la veuve Serre, est toujours refusée par celle-ci, elle change d'avis début 1870 et l'acquisition par la Commune, pour un prix de sept cent francs, est engagée. Entretemps, la cession des biens communaux avait été réalisée pour un prix au moins égal, et un projet de construction neuve demandé à un architecte.

En 1870, nouvelle alerte : la Commune, au titre d'un décret gouvernemental du 22 octobre, se voit imposer comme toutes les autres Communes de France une contribution destinée à pourvoir à l'équipement et à la solde de la garde nationale mobilisée. Le montant requis est de mille neuf cent soixante huit francs. Les avoirs de la Commune s'élèvent à deux mille quatre cent trente huit francs, et cette somme a été affectée par vote du 6 mars 1870 à la construction d'une maison d'école. Il est donc voté un impôt extraordinaire de deux mille francs réparti sur dix ans pour compenser l'effet de la contribution nationale. Mais heureusement, en 1872, une circulaire du Préfet annonce le remboursement par l'état des dépenses supportées par les communes pour la garde nationale mobilisée. Le conseil décide lors de sa séance du 28 juillet de réintégrer ces fonds avec leur affectation primitive, c'est-à-dire la construction d'une maison d'école et autorise le maire à faire faire les plans et devis nécessaires. Ceux-ci sont déposés en mairie le 24 août 1872 pour un montant de cinq mille sept cent francs, et sont approuvés dès le lendemain par le conseil. La dépense totale s'élève en fait à sept mille deux cent francs, et le conseil du 15 septembre vote un emprunt de quatre mille francs à cinq pour cent sur dix ans. Les travaux mettent sans doute un certain temps à s'engager, puisque ce n'est qu'en mai 1875 qu'une commission de cinq conseillers est nommée pour contrôler les travaux. Une nouvelle étape est (enfin !) franchie !

Hélas ! Dès l'année suivante, en octobre 1875, le bâtiment est terminé, mais on constate que faute de surveillance de l'architecte et du fait de l'emploi de mauvais matériaux, de nombreuses malfaçons sont à déplorer. Le maire refuse de signer le procès verbal de réception des travaux ! Nous n'avons pas d'indication sur la façon dont les réserves furent levées, ni sur la date de réception définitive et de mise en service de la nouvelle école : rentrée de 1876, ou dans les mois qui suivirent.

Mais les péripéties liées à cette construction ne s'arrêtent pas là. Dès 1882, la Commune doit envisager l'agrandissement de la salle de classe et surtout la construction d'une salle de classe annexe destinée à accueillir les enfants des ouvriers employés à la construction de chemin de fer, qui s'étala sur plusieurs années. Le registre indique la période 1876-1889, et l'on sait que l'entrée nord du tunnel de Noailles porte les dates 1884-1885. Une étude est demandée à Monsieur Bouny, architecte d'arrondissement.

8 Nous n'avons pas le montant global, mais il est indiqué que la Commune ne peut participer qu'à hauteur de mille francs. Pire : en 1883, il s'avère que « la maison d'école des garçons, terminée depuis sept ans, est en bien mauvais état » : les murs sont fendus de partout, l'affaissement du plancher se continue, et lorsque le vent souffle avec violence les cloisons intérieures en sont ébranlées jusqu'à faire ouvrir les porte de communication ! De plus, la salle de classe ne fait que 39 m², ce qui est insuffisant pour la population scolaire de la commune, qui est de 57 élèves de 6 à 13 ans, auxquels le rédacteur ajoute 11 enfants de cinq ans et 10 de plus de quatorze ans, ce qui fait au total 78 élèves disposant donc chacun d'un demi mètre carré. Cela oblige de laisser les fenêtres ouvertes quel que soit le temps pour ne pas étouffer. Cela justifie amplement les travaux pour lesquels une subvention est demandée, de façon à créer un préau où les élèves puissent prendre leur repas de midi (cela concerne les deux tiers d'entre eux) et d'agrandir la salle de classe. En 1884, la municipalité a changé. Au conseil du 3 août 1884, le maire constate que le nombre d'écoliers supplémentaires résultant du chantier de la voie ferrée s'avère inférieur à ce qui avait été prévu. En conséquence, il est décidé le retrait du projet de 1882, pour s'occuper de la construction d'une école de filles, et de la reconstruction de l'école de garçons qu'il n'est pas possible de consolider : du mauvais brasier ayant été mis dans les fondations, étant constamment dans l'humidité, il est tellement ramolli que la maison n'offre aucune garantie de stabilité. Dès le 20 août, le conseil décide le projet de construction d'une école double mixte avec Mairie. Le devis est de 28.946 francs. La Commune cède pour 2.000 francs l'immeuble existant, valeur en nature donnée en premier acompte à l'entrepreneur, charge à lui d'effectuer la démolition. Mais nouveau rebondissement en 1886 : le projet s'avère trop onéreux pour les possibilités de la commune (le phylloxéra a fait des ravages), et la sous préfecture refuse une subvention de 2.872 francs au motif qu'il s'agit en fait de réparations. L'architecte départemental confesse son erreur d'avoir qualifié les travaux prévus de « réparations » et s'engage à plaider pour que la subvention soit accordée. Le 21 novembre, le Ministère donne son accord pour un emprunt, qui est accordé en décembre par le Crédit Foncier de France.

En 1889 (ouf ! a-t-on envie de dire), la construction d'une salle de classe pour les garçons attenante au bâtiment existant et la restauration de ce dernier sont terminés. Un dernier contentieux pour non-conformité et malfaçons oppose la Commune à l'Architecte, Monsieur Bounay, et à l'entrepreneur. Contentieux qui semble avoir été clos en décembre 1891 par arrêté préfectoral. Derniers travaux : construction d'un préau et d'une citerne en 1892, et déplacement des WC (?) en 1897.



L'école de 1889 (photo de l'auteur)

En 2016, le bâtiment est toujours debout. Il a été désaffecté en 1957 lors de la mise en service de l'école actuelle, et sert désormais de local technique municipal.

9 De l'école de garçons à l'école pour toutes et tous :

L'école d'origine était, rappelons-le, une école pour les garçons. Ce n'est que sous le second empire, en 1867, que la loi Duruy fit évoluer la situation en faisant obligation à toute commune de plus de 500 habitants d'avoir une école publique de filles. Les choses vont vite : la loi est du 10 avril, complétée d'une instruction ministérielle du 12 mai, et dès le 8 septembre le conseil municipal se réunit pour délibérer sur le sujet. Trois décisions sont actées :

Exclure toute école de hameau dans la commune, dans la mesure où la Commune ne compte à cette époque que 620 habitants, et que « les villages sont assez rapprochés du Bourg, de sorte que les enfants peuvent se rendre à l'école sans trop se fatiguer » (Pour le lecteur qui connaît la géographie de Noailles, cela illustre bien la dureté des conditions de vie dans les campagnes en ce XIXème siècle).

Demander pour la Commune une dispense pour ce qui concerne la création, d'une école publique de filles. Il existe en effet une école libre congréganiste où sont en outre reçues gratuitement toutes les filles dont les parents sont hors d'état de payer la scolarité. Cette école est dirigée par quatre dames religieuses de la Providence, dans les bâtiments et aux frais de Monsieur le Comte de Noailles.

Enfin, ne pas adopter le principe de la gratuité scolaire figurant dans la loi.

Ces décisions sont apparemment suivies d'effet. En 1874, une nouvelle dispense est sollicitée, « vu l'engagement de Mme la directrice de l'école congréganiste et considérant d'ailleurs que l'excellente direction de cet établissement est un sûr garant de sa prospérité future ». Une nouvelle dispense est sollicitée et accordée en 1879. Mais en 1882, le 15 octobre, le Maire propose à son conseil la location d'une salle destinée à accueillir une école publique de filles, en réponse à une sollicitation du sous Préfet, qui insistait. Réponse : si l'administration veut accepter une sœur comme institutrice communale, la Commune aura la jouissance d'un local gratuit. En février 1883, le conseil refuse le paiement d'un loyer puisque la Commune est pourvue d'une école libre de filles dirigée par les religieuses de la Providence, dans un local gratuit pour la Commune. Malgré cela, l'école « publique et laïque de filles » est créée le 15 avril 1883. Elle se trouve dotée dès le départ d'un mobilier non

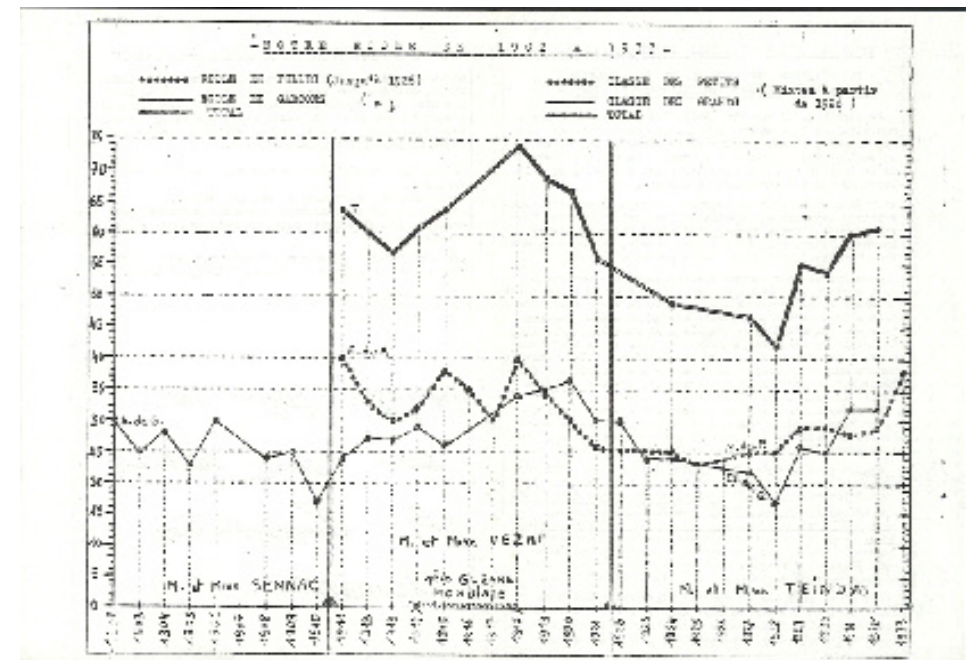
négligeable : deux tables neuves, portant encriers, un banc en mauvais état, un pupitre neuf, sans estrade, fermant à clef. Le matériel pédagogique n'est pas oublié : un drapeau en coton, trois cartes murales (une de France, une de Palestine, et un tableau de système métrique), dix tableaux de lecture neufs méthode Michel, enfin un tableau noir monté sur un pupitre.

Mais la bataille n'est toujours pas terminée : lors de sa séance du 30 mars 1884, le conseil municipal reprend le même argument selon lequel la commune possède une école libre et gratuite dans un local gratuit, et que de ce fait l'institutrice laïque a été d'office imposée à la Commune. Il refuse donc d'approuver le bail du local de l'école laïque et de voter les fonds pour payer le loyer, soit 320 francs par an (nous ignorons malheureusement quel était ce local). Cette école fonctionnait donc encore de manière bien précaire.

Et la querelle rebondit sur un autre plan : en août 1883, le sous Préfet de Brive, auquel la Commune de Noailles occasionnait décidément bien du tourment, demande au maire des renseignements « très détaillés » à la suite des plaintes qu'il a reçu d'un certain nombre de pères de famille se plaignant de ce que le desservant refuse d'assigner une place à l'église aux jeunes filles qui fréquentent l'école laïque. Ce n'est qu'un an plus tard, le 20 août 1884, que le conseil municipal se penche sur la question. Il s'agit d'un conseil nouvellement élu, qui note que le précédent « protégeait l'intolérance cléricale du conseil de fabrique et du curé, et s'accordait parfaitement avec ce dernier pour faire la guerre à l'enseignement laïc ». Suit une diatribe à l'ironie acide contre le curé et ses marguilliers. Le conseil décide de saisir « l'administration supérieure » afin qu'elle donne une prompt solution à cette affaire. Il faut bien sûr souligner que les gens de Noailles ne devaient ni les uns ni les autres être plus sectaires qu'ailleurs : cette fin du XIXème a été comme on sait une période d'exacerbation de la querelle religieuse en France, qui ne devait trouver son point d'orgue qu'avec la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état. L'affaire dut se régler progressivement, mais la querelle entre l'école laïque et l'église n'était pas réglée pour autant, et nous en verrons ressurgir quelques manifestations dans la première moitié du XXème siècle.

10 Une période de stabilité : 1890-1922

Une période de stabilité semble s'être ouverte à la fin des années 1880. L'école communale accueille garçons et filles, le bâtiment est neuf et désormais adapté aux besoins, et les enseignants semblent se plaire à Noailles : Monsieur et Madame Sennac y enseignent de 1887 à 1911, et Monsieur et Madame Vezat de 1911 à 1922. C'était typiquement ce que l'on appelle aujourd'hui, quelquefois avec ironie mais en réalité souvent avec nostalgie, « l'Ecole Jules Ferry ». L'enseignement de base devait y être de qualité si l'on prend comme modeste indicateur quelques lettres de la grand-mère de l'auteur, qui sont d'une grande qualité tant par l'écriture que par l'orthographe et le mode d'expression. Nous n'avons malheureusement aucune indication sur des événements marquants qui auraient pu affecter la vie de l'école au cours de cette période. Il est seulement certain que, comme dans toute la France, les années 1914-1919 ont dû être bien noires : vingt quatre jeunes hommes de Noailles sont morts à la guerre, parmi lesquels peut-être des pères d'élèves.



Evolution des effectifs de 1902 à 1922

Source : des grottes aux abîmes,

Une nouvelle ère s'ouvre après guerre, avec l'arrivée de Monsieur et Madame Teindas. On peut caractériser cette époque par une nette ouverture de l'école vers l'extérieur, vers la Commune où sa place s'affirme, et vers le monde en général, avec bien des initiatives que nous allons découvrir.

Le cadre de la vie scolaire :

Plantons d'abord le décor. C'est Georges Teindas qui nous décrit le cadre de vie de l'école de Noailles en 1921, tel qu'un collègue l'avait décrit à ses parents qui envisageaient de se faire nommer à Noailles : l'appartement de fonction est au premier étage de l'école, bien exposé au midi, mais ses quatre pièces sont un peu exigües. Les deux salles de classe sont spacieuses, mais celle des garçons est moins bien chauffée. Après le coup de patte au curé, comme il se doit pour un instituteur laïc, le collègue décrit le village : une majorité de la population est acquise à l'école laïque – les querelles du siècle passé sont loin d'être encore éteintes...- mais le village est pauvre et les conditions de vie dures. Les exploitations sont petites, et le cheptel réduit. Deux fermes seulement disposent d'un cheval. De ce fait, il ne faut pas trop compter sur les subsides de la Commune. La querelle du moment portait sur l'achat d'un « compendium scientifique », indispensable pour initier les enfants aux rudiments de la physique et de la chimie. Un aspect important, comme dans toutes les écoles rurales : le jardin, très grand, avec poulailler et clapier, comprenant quelques rangs de vigne qui assurent six mois de consommation d'un petit vin « pas désagréable du tout ». Pour aller faire les courses à Brive, il y a une gare de chemin de fer de la Compagnie du PO, mais située à dix huit cent mètres de l'école, au fond de la vallée de la Couze, ce qui fait que la montée du retour, avec les provisions, est un peu dure. Au plan local, il n'existe que l'épicerie de la Mère Picard où l'on trouve quelques denrées de base, mais on risque de trouver des « habitants » dans les pâtes et les légumes secs. Le boulanger passe deux fois par semaine et le boucher une fois, mais ce dernier est cher et « n'aime pas les fonctionnaires... ». Enfin, un point noir : la citerne de l'école n'est pas très étanche et trop proche du bloc :

sanitaire. Il faut donc aller chercher de l'eau potable à la fontaine Saint Eutrope, au bas du pré du Château, limpide sauf dans les quelques jours qui suivent le pèlerinage qui avait donc encore lieu dans ces années là, le premier dimanche de mai.

Voici donc le cadre de vie de l'instituteur et de ces élèves en 1921, qui ne devait guère évoluer jusque qu'après la guerre, car on retrouve bien des traits qui n'avaient pas changé dans les années cinquante, à l'exception de l'arrivée de l'électricité dans la Commune vers 1926.

La vie à l'école

Quelle était donc la vie des enfants dans ce contexte ? Nous n'avons pas d'indications sur la pédagogie elle-même. Rappelons seulement à cet égard qu'à l'époque la scolarité allait de six à douze ans, âge auquel les élèves étaient présentés au certificat d'études. Quelques uns poursuivaient leurs humanités à Brive, au cours complémentaire. Illustrons donc le quotidien des enfants de Noailles par quelques aspects anecdotiques.

Ceux qui connaissent Noailles savent que l'habitat y est très dispersé. De nombreux élèves (environ les deux tiers comme nous l'avons vu plus haut) apportaient donc à l'école leur « cantinou » (qu'on appelait sous d'autres cieux des gamelles) pour le déjeuner de midi. Il s'agit de récipients à deux étages, en aluminium ou émaillés, contenant ce que les mamans donnaient à leurs enfants : en bas, soupe épaisse avec pain et légumes, et au premier étage un peu d'omelette ou de viande (rarement) avec des pommes de terre. S'y ajoutait un morceau de pain et à la saison quelques châtaignes bouillies. Dès l'arrivée des élèves le matin, lesdits cantinoux étaient soigneusement alignés autour du poêle, duquel on les rapprochait progressivement jusqu'à la pause de midi, en les faisant tourner de temps en temps d'un quart de tour pour que le réchauffage soit homogène. L'intérêt du système est qu'il répandait dans la classe passées onze heures une douce odeur qui, il faut bien l'avouer, était préjudiciable à l'attention portée à la leçon en cours.

.

La vie scolaire était ponctuée d'incidents plutôt drôles, qui sont restés dans le souvenir des anciens élèves. Par exemple, un matin, une petite fille du Bouyssou eut le malheur de laisser choir un de ses sabots dans les cabinets. Grave affaire, car il s'agissait d'un sabot neuf et l'on craignait une grosse colère du Papa de la fillette. Celui-ci, effectivement, accompagna sa fille à l'école l'après midi et s'ensuivit une intéressante partie de pêche qui permit, grâce aux efforts savamment coordonnés de l'instituteur et du papa de repêcher à l'aide d'un fil de fer le fameux sabot en un peu moins d'une heure.

Une autre fois, un élève avait attrapé en venant à l'école une belle couleuvre verte comme il y en a à Noailles. Il eut l'idée de la glisser dans sa chemise, ce qui lui permettait, en classe, dès que le maître était retourné pour écrire au tableau, de faire sortir juste la tête de la bestiole pour faire rire les copains. Inutile de dire que Monsieur Teindas ne mit pas longtemps à comprendre le manège. Le serpent fut immédiatement invité à regagner son milieu naturel, et l'élève à aller méditer dans la cour pour le reste de la journée .

Plus sérieux : à une époque que l'on peut situer vers 1925-27, un petit groupe de « grands » décida de profiter d'un jeudi pour aller explorer le « gouffre » de Lafage, comme on disait à l'époque. Le matériel nécessaire fut bientôt réuni : quelques bougies, une boîte d'allumettes, et surtout plusieurs cordes subtilisées chez un paysan qui s'en servait à la saison pour attacher le foin sur la charrette. L'expédition se passa bien jusqu'au moment où il fallut ressortir du gouffre : il était tombé une belle pluie d'orage pendant que les enfants étaient sous terre et la corde, attachée à un des arbres qui couronnent l'ouverture du gouffre et qu'ils avaient laissé pendre sur la paroi de celui-ci, avait raccourci ! Il fallut donc à l'aide d'une pierre tailler des marches dans le bas de la paroi, qui heureusement n'est pas strictement verticale au pied, pour attraper cette fichue corde. Mais tout cela avait pris du temps, et le retour au village fut fort tardif. L'accueil y fut paraît-il chaleureux, en particulier de la part du propriétaire des cordes qui les retrouvait trempées, pleines d'argile, et nouées ensemble de façon quasi impossible à défaire.

12 La mixité scolaire :

L'école de Noailles avait, rappelons-le, deux classes : l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Mais dans ces années-là, la question de la « gémiation » des écoles rurales, c'est-à-dire le regroupement, dans les écoles à effectif réduit, par âge (et non par sexe) des garçons et des filles se posa. Le débat parlementaire dura près de sept ans. La première proposition de légaliser les écoles géménées existantes de fait date du gouvernement Herriot en 1926. Le Sénat, en 1930, autorise la transformation d'écoles spéciales (de filles) à effectif réduit en écoles mixtes à une ou deux classes. En 1933, le constat est fait à la Chambre que plus de la moitié des communes ont une école mixte et que la nécessité de changer la loi de 1886 – qui prévoyait une école spéciale pour les filles pour les communes de plus de 500 habitants – s'impose. La « gémiation » dut intervenir à Noailles vers 1933 ou 34. La pratique religieuse était encore importante à Noailles à cette époque : nous avons vu que le pèlerinage de Saint Eutrope existait toujours, et Georges Teindas, inscrit au catéchisme nous livre quelques souvenirs à ce sujet : présentation des reliques de Saint Eutrope aux enfants, sonnerie des cloches, distribution du pain bénit... La gémiation fut l'objet d'un vif incident entre Madame Teindas, qui était croyante et pratiquante, et le curé. Lors de la messe dominicale, le curé en chaire, après d'autres sujets, aborda la question de la mixité scolaire de front : il parla de « l'épouvantable mixité », « d'union libre » à l'école. Il déclara qu'il ne tolérerait jamais que « les garçons allassent pisser avec les filles, sous la houlette de gens qui se disaient éducateurs ». Il conclut en disant qu'il ne voulait pas de ça à Noailles, et qu'il exhortait les gens de bonne volonté à l'aider à faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour l'interdire. L'effet produit fut que Madame Teindas se dressa toute droite, fixa une seconde le curé dans les yeux, et sortit de l'église en claquant violemment la porte. L'affaire montre combien la sensibilité à la querelle de la laïcité et de toutes ses conséquences restait vive en ce premier tiers du XXème siècle.

L'école devint donc mixte, avec une organisation qui devait rester la sienne jusque dans les années 70 : une classe de « petits » assurée par l'institutrice et une classe de « grands » assurée par l'instituteur. Quant à l'incident évoqué plus haut, il n'alla pas plus loin. Nous étions entre gens raisonnables, et Georges Teindas nous dit un peu plus loin que son père et le curé avaient conclu un pacte tacite de non agression.

Les grandes nouveautés :

Cette période de l'entre deux guerres fut celle des nouveautés et de l'ouverture de l'école à la Commune et au monde extérieur. Ce fut l'œuvre de Monsieur Teindas et de son épouse, poursuivie ensuite par leurs successeurs. Ils étaient adeptes convaincus des méthodes Freinet, qu'ils surent mettre en œuvre à Noailles avec talent. La pédagogie Freinet est une pédagogie originale, mise au point par Célestin Freinet (1896-1966), fondée sur l'expression libre des enfants : production de textes libres, dessins libres, correspondance inter-scolaire, imprimerie et journal scolaire, individualisation du travail etc... Ces techniques étaient révolutionnaires à l'époque, où elles se heurtaient non seulement à un certain scepticisme de la part des municipalités et de l'administration, mais aussi à un manque d'outils et de techniques qui se sont banalisées depuis.

Le premier aspect de l'ouverture à la Commune ne résulte pas des techniques Freinet, mais d'une campagne d'alphabétisation des adultes lancée par le Ministère « de l'Instruction Publique ». Il faut bien sûr observer que les plus de quarante ans à cette époque avaient largement échappé à l'éducation scolaire qui n'était pas encore obligatoire quand ils étaient enfants, et le taux d'analphabétisme en France restait préoccupant. Monsieur Teindas eut à cœur d'organiser des cours du soir pour adultes, une ou deux fois par semaine, de vingt à vingt deux heures. L'affluence fut forte : entre trente et quarante personnes au début au moins, et... uniquement des hommes. Cela devait se situer entre 1922 et 1926, car il fallait encore que l'instituteur allumât deux lampes à pétrole pour éclairer les débats. Nous n'avons malheureusement pas d'indication sur le nombre d'années que durèrent ces cours, mais on mesure le chemin parcouru depuis l'origine en termes d'intégration de l'école à la vie locale.

Mais la grande novation, qui elle est typique des « techniques Freinet », est la création de la coopérative scolaire ! Monsieur Teindas avait découvert dans une revue pédagogique les activités « post et périscolaires », dont l'esprit était de prolonger l'œuvre éducative de l'école au-delà du temps scolaire proprement dit. Parmi celles-ci, les « coopératives » qui consistaient à s'organiser

13 pour recueillir quelques fonds destinés à financer des activités diverses. L'idée qu'il eut tout de suite derrière la tête était de faire acheter à la coopérative un projecteur de cinéma « Pathé Baby », à manivelle, pour projeter des films variés. Deuxième idée, côté recettes : l'instituteur apprit par hasard qu'il existait une forte demande de plantes médicinales, ce qui lui fut confirmé par le directeur de la coopérative pharmaceutique de Brive : feuilles de frêne ou de noyers, fleurs de genêts, de tilleul, de coquelicot, de digitales, de millepertuis et de bourrache, « boules de ronces »... L'inspecteur primaire, consulté, donna son feu vert.

Il fut apparemment plus délicat de convaincre le Maire, qui était à l'époque François Jalinier, peu sensible à l'argument selon lequel l'école de Noailles se trouverait ainsi à la pointe du progrès dans tout le département de la Corrèze. Monsieur Teindas finit par le convaincre. Les enfants furent autorisés à apporter, sous réserve de l'accord de leurs parents, les herbes et les feuilles recherchées à l'école, à l'exception – il insista paraît-il – des feuilles de noyers de peur que les enfants trop enthousiastes ne les saccageassent.

Et l'affaire fut engagée ! Tous les matins, on s'installait sur le muret de la cour pour trier et préparer la récolte, avant de la monter au grenier converti en séchoir. Chacun se prit au jeu, et même certains parents qui avaient entendu dire par le maire que les feuilles de noyers pouvaient aussi se vendre coupèrent - eux-mêmes - quelques fagots de petites branches sur des noyers improductifs pour les apporter à l'école.

Hélas ! La première récolte ne rapporta que 220 francs – ce qui n'était tout de même pas si mal - et ce fut une déception, car c'était moins de la moitié du prix de l'appareil cinématographique qui valait plus de 500 francs. Mais le mouvement était lancé, et on continua.

Il fallait tout de même soutenir le moral des troupes, car au moins deux ans pour arriver à l'objectif, c'est long pour des enfants ! Alors l'instituteur lança une deuxième nouveauté : le journal scolaire ! Le titre fut choisi à l'issue d'un vote : ce fut « sous les marronniers » qui l'emporta largement. Monsieur Teindas fit l'acquisition du seul matériel de reproduction bon marché qui existât à l'époque : une pâte à photocopier. C'était une espèce de plaque grasse sur laquelle on

appliquait l'original écrit avec une encre spéciale, après quoi il ne restait plus qu'à appliquer dessus des feuilles blanches qui recueillaient l'empreinte. On publiait dans le journal les meilleures rédactions et les meilleurs dessins du mois, en veillant bien sûr à ce que chaque élève ait les honneurs de la publication. Ce fut un vif succès dans la Commune, avec pour effet que la récolte de feuilles de noyers fut très supérieure à celle de l'année précédente. En outre, le Maire vint s'enquérir de la situation de la coopérative, car on devait en parler beaucoup dans le village, et, au vu des résultats obtenus, fit voter par le conseil municipal une subvention – « unique et non renouvelable » – de soixante quinze francs qui permettait à la coopérative d'acheter sans plus attendre le fameux appareil cinématographique.

La première séance fut organisée le second dimanche après la Toussaint (1928 ?) pour qu'il ne fasse pas encore trop froid et que les gens puissent profiter de la pleine lune pour rentrer chez eux. La salle fut comble. Le spectacle comprenait une première partie avec un documentaire et un film de Charlot, qui eut un vif succès. Puis entracte, pendant lequel quelques élèves vinrent sur l'estrade pour dire une récitation. Le maire en profita pour placer un petit discours de remerciement aux élèves et à « leurs zélés maîtres ». On applaudit de bon cœur les élèves, les maîtres, et tant qu'on y était le conseil municipal qui avait su donner le coup de pouce final pour accélérer l'acquisition de l'appareil. Puis il y eut une quête, ainsi qu'il était convenu, qui rapporta plus de cent francs. On comprit à la figure que faisait le sacristain que c'était bien plus que pour Monsieur le curé le dimanche de Pâques. Puis vint « le grand film », qui était « Les Misérables », regardé dans un silence passionné malgré les nombreux changements de bobine, qui permettaient à Monsieur Teindas de se reposer le poignet, car il fallait tourner la manivelle : seule la lampe était électrique. Il y eut désormais une séance annuelle, mais aucune ne laissa un souvenir tel que la première : c'était la première fois que l'assistance, dans sa grande majorité, allait au cinéma « comme à Brive » !

14 L'Amicale :

L' « Association Amicale des anciens et anciennes élèves des écoles laïques de Noailles », que l'on appelle usuellement « l'Amicale » fut créée à l'initiative de Monsieur et Madame Teindas peu avant leur départ à Brive et leur remplacement par Monsieur et Madame Gérard. Le premier bulletin, paru à la fin de l'année scolaire 1934-35, nous en donne les contours à l'origine.

Il commence par un avant propos d'Henri Gérard, qui se félicite de l'activité de l'Association en mentionnant notamment des finances saines, une bibliothèque bien garnie et bien fréquentée, le succès des bals et de la sortie champêtre. Il n'oublie pas un autre aspect : subvention à la caisse des écoles et achats de sabots aux élèves indigents. Suit un hommage appuyé aux Teindas, signé « le Comité », qui tient en une belle phrase : « avec eux, l'école était un plaisir ».

Les statuts sont très classiques pour une telle association. L'objet, qui reste ouvert puisqu'il donne des « buts principaux », est centré sur trois points :

- Relations avec l'école (relations amicales, contribution à sa prospérité, création de prix pour les élèves),
- Création d'une bibliothèque pour adultes. Cette création était déjà effective, nous l'avons vu, en 1934. Son catalogue est bien modeste puisqu'il ne comprend que trente deux ouvrages parmi lesquels trente et un romans français connus de la fin du XIXème siècle et du début du XXème, ... et un roman de Tolstoï.
- Enfin, organisation de fêtes et de promenades.

Les membres fondateurs étaient le Vicomte de la Croix Laval et Monsieur Gabriel Siorat. Les présidents d'honneur étaient Monsieur Jalinier, maire, ainsi que Monsieur et Madame Teindas et Monsieur et Madame Gérard. N'entrons pas dans le détail de l'administration de l'Association, et bornons-nous à noter qu'elle comptait alors 33 membres honoraires et 93 membres actifs, ce qui est considérable pour la Commune, parmi lesquels on trouve évidemment les noms de presque toutes les familles de Noailles. On y trouve aussi les noms de gens qui n'avaient pas fréquenté l'école, mais avaient adhéré par sympathie, comme par exemple celui de Monsieur et Madame Pichard, qui n'étaient arrivés à Noailles qu'assez récemment.

Suivent l'annonce d'un bal pour le 30 décembre 1934 et d'un voyage (une « sortie champêtre ») pour le début de l'été suivant. On retrouve dans le journal scolaire le récit, tiré du bulletin de l'Amicale de l'année suivante, du voyage du 2 août 1936 à Arcachon. Réveil à trois heures du matin, départ en gare de Noailles avec 78 participants, ce qui est énorme pour la commune, avec une micheline spéciale qui va rejoindre Arcachon via Périgueux et Bordeaux. Émerveillement devant les paysages traversés, devant la ville d'Arcachon et ses hôtels de luxe, et surtout devant l'océan ! C'était 1936, année des « congés payés » qui ont permis à tant de gens de découvrir la mer, mais aussi du début de la guerre en Espagne si proche.

Le bulletin de l'amicale de 1935 contient enfin deux textes de circonstance, l'un d'André Champagnac et l'autre de Jean Sauvage, qui était alors étudiant à l'école normale de Rouen. Citons-en simplement quelques phrases qui illustrent bien la place prise par l'école dans la Commune : « ... l'école était comme la capitale du pays pour tous les bambins de la Commune... nous avons un musée scolaire sans cesse enrichi de nos découvertes...il y avait sur le bureau cette fameuse « pierre » décelant un français douteux et qui valait à son possesseur une bien légère punition... », et surtout cette exhortation à l'égard des futurs anciens élèves : « Mes amis, faites comme nous avons fait jadis, revenez à l'école, contribuez au progrès et au bonheur de notre coin de terre ».

LES ANNEES TRAGIQUES (1940-1944)

Mais le progrès et le bonheur devaient se trouver gravement menacés en cette fin des années trente, où les nuages s'accumulaient sur l'Europe. La guerre d'Espagne éclate en 1936, les crises se succèdent jusqu'à la conflagration de 1940. La région de Noailles, loin des zones de combat, voit arriver les réfugiés, espagnols en 1939 puis belges et français en 1940. Mais dès l'invasion de la zone sud par l'armée allemande en 1942, elle devient aussi une zone de combats avec la montée en puissance de la Résistance. La Corrèze, mais aussi le Lot, la Dordogne, la Haute Vienne, pour ne parler

15 que des départements les plus proches, sont progressivement le théâtre d'actions de harcèlement de plus en plus puissantes visant en particulier le réseau ferré. Ce n'est pas ici le propos de relater en détail les actions de la Résistance à Noailles, mais il faut cependant, pour illustrer le climat de cette époque, rappeler quelques faits qui se sont déroulés dans la Commune ou à ses abords immédiats : une première attaque dès 1942, installation en 1943 d'un camp FTP aux Suspins, raid aux fours à chaux pour se procurer des explosifs en 1943 également. Le rythme se précipite en 1944 : déraillement d'un train à la sortie du tunnel de Planchetorte le 11 février, répété le 22, attaque à l'arme lourde de la sous station électrique en gare de Noailles le 7 mars, réitérée le 19, sans parler de nombreuses actions plus ponctuelles. Le 16 mars, les allemands font prisonnier un résistant AS à Noailles, et en concluent qu'il y a là un foyer de résistance. Ils multiplient dès lors les actions d'intimidation et de recherche de maquisards dans la Commune.

Et dans ce climat, les enfants de Noailles continuaient d'aller à l'école et Monsieur et Madame Gérard de faire la classe, même si en parallèle Monsieur Gérard aidait activement l'AS, entre autres en confectionnant de faux papiers. Il avait été nommé maire d'office par l'administration de Vichy en février, du fait de la démission de son prédécesseur. Et le drame survient le 3 avril, lorsqu'un détachement de la division Brehmer arrive à Noailles. Écoutons le récit qu'en a recueilli Anne Marie Diebolt dans son étude de 2010 sur l'histoire de Noailles : « Dans le bourg, à l'emplacement de l'actuel bureau de poste, se trouve « la maison neuve », où vivent deux familles, dont une famille de réfugiés lorrains, les Deheille. Cette maison, dépendance du château de Noailles, porte une banderole sur laquelle est dessinée une francisque suivie de « Un seul but, la France, un seul moyen, la Légion ». Pendant la nuit, le symbole de Vichy a été remplacé par la faucille et le marteau, et un mot a été changé pour donner une autre signification à cette banderole : « Un seul but, la France, un seul moyen, l'action ». Furieux à la lecture de cette inscription, les nazis demandent à rencontrer le maire. Il est onze heures : Monsieur Gérard fait la classe à ses élèves.

Il donne un cours sur l'histoire de la Renaissance lorsque les soldats entrent dans l'école et disent : « vous êtes un maire terroriste et communiste ». Dans la cour, ils rudoient son fils Claude, qui souffrant d'une angine n'a pas rejoint ce matin là l'usine Philips où il travaille. Les Gérard sont immédiatement arrêtés et conduits par la force devant la maison portant la banderole. Ils y retrouvent Albert et Charles Deheille, eux aussi sous bonne garde. Dans le même temps, une escouade se rend au château pour perquisitionner et interroger le personnel (...) les allemands fouillent le château mais ne trouvent rien de compromettant. Les résidents et le personnel sont convoqués sur la terrasse, accusés de terrorisme et menacés d'être passés par les armes. Faute de preuve, la menace n'est pas exécutée. Les Gérard et les Deheille ne connaîtront pas la même mansuétude de la part des allemands : ils sont conduits vers Brive, et à deux kilomètres avant la ville, au lieu-dit La Montade, ils sont fusillés sommairement. La Maison neuve, à Noailles, est incendiée. »

Aujourd'hui, le groupe scolaire et une rue du village portent le nom de Claude et Henri Gérard, et une autre rue celui des frères Deheille. Noailles n'a pas oublié.

VERS NOTRE EPOQUE :

Il a bien fallu que la vie reprenne. Brive a été libérée le 15 août 1944, la situation en Limousin est redevenue graduellement plus calme. La guerre s'est éloignée vers le nord-est de la France. Nous ne savons pas, malheureusement, ce qu'a été la vie de l'école dans cette période, mais la vie n'était certainement pas facile à Noailles. Dans des lettres du printemps 1945, la grand-mère de l'auteur parle des difficultés de ravitaillement, mais signale aussi avec joie que « l'on entend de nouveau les trains circuler », nouvelle dont on mesure la portée quand on sait qu'il y avait à Noailles bien des familles de cheminots. L'Amicale reprenait ses activités, et c'est vers cette époque que fut construite la maison de l'amicale, qui existe toujours, et sur le mur de laquelle on peut lire « Amicale laïque de Noailles » et distinguer une fresque un peu naïve qui figure la colombe de la paix inspirée de celle de Picasso. Signe des temps...

16

Le père de l'auteur racontait que cette construction avait été l'occasion d'un bel élan de solidarité, l'un donnant un bout de terrain, l'autre offrant les matériaux, et toute une équipe apportant ses bras pour faire le travail. L'œuvre de l'école au cours des décennies précédentes n'avait pas été vaine.

A la rentrée 1945, sont arrivés Monsieur et Madame Laurent pour reprendre le flambeau. L'école devait encore fort ressembler à celle de l'avant guerre, avec ses élèves en blouse, le poêle au milieu de la classe, les jeux des enfants sous les marronniers de la cour.



« Des grottes aux abîmes » N° 180 de 1988

Et puis le village a changé. Développement de l'automobile, qui rendait plus facile les déplacements à Brive et aussi faisait de la nationale 20 un axe d'ouverture pour la Commune, disparition progressive de la toute petite agriculture, augmentation de la population. Aussi la décision fut-elle prise de créer un nouveau bâtiment d'école qui ouvrit ses portes en 1955, soit un peu plus d'un siècle après la première manifestation d'une école primaire publique à Noailles. L'ancien bâtiment devenait insuffisant, et le nouveau – l'actuel – avait un bel avenir devant lui : ouverture d'une troisième classe en 1980, d'une quatrième en 1986, apparition de la cantine, modernisations successives... Mais l'esprit est resté : on ne peut pas, à la fin de cette étude, ne pas faire une mention particulière de Monsieur et Madame Bouygues, enseignants à Noailles de 1970 à 1996, qui se sont inscrits dans une tradition d'ouverture initiée – ou développée ? - par les Teindas, concrétisée entre autres par un journal scolaire « des grottes aux abîmes » que l'on trouvait, à l'époque, dans toutes les maisons de Noailles. Mais nous ne sommes déjà plus dans l'histoire, mais dans la mémoire collective de notre village d'aujourd'hui, avec, au cœur, son école.

Les enseignants à Noailles de 1845 à 1945

1845 M. Vinsot

1847 M. Laroche

1865 M. Delterme

1884 M. et Mme Berthet (classes de fille)

1887 M. et Mme Sennac

1911 M. et Mme Vezat

1922 M. et Mme Teindas

1934 M. et Mme Gérard

1945 M. et Mme Laurent

Il faut en outre Mentionner M. et Mme Bouygues, de 1970 à 1996, auxquels la présente étude doit beaucoup.

17



L'école d'aujourd'hui (photo de l'auteur)

Bibliographie :

Des Grottes aux Abimes, journal scolaire de l'école de Noailles

Eclats de mémoire d'un petit corrézien, de Georges Teindas

Noailles, histoire de la Commune, d'Anne Marie Diebolt (2010)

Les crimes Nazis lors de la libération de la France, de Dominique Lormier (2014)

Bulletin de l'Amicale laïque (année 1934-1935)

Jean Claude Sauvage
Novembre 2016